

Un désherbeur thermique à gaz doit être utilisé selon des procédures et des consignes de sécurité strictes pour éviter tout incident ou accident.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'une flamme à très haute température (environ 1500°C) pendant un court laps de temps crée un choc thermique qui détruit les cellules végétales de la plante. Quelques heures après ce traitement, la partie aérienne de la plante meurt. Contrairement à une idée reçue, il ne s'agit pas de brûler chaque plant.

Techniquement, le fonctionnement d'un désherbeur thermique à gaz s'apparente à celui d'un chalumeau.

L'utilisation d'un désherbeur thermique à gaz génère des risques d'incendie, de brûlure (contact avec la flamme ou une partie chaude de l'appareil), d'intoxication au CO₂ et d'explosion, mais également de chutes de plain-pied lors des déplacements et de manutentions manuelles.



PHASE PRÉPARATOIRE DES TRAVAUX DE DESHERBAGE

Avant toute utilisation d'un désherbeur thermique à gaz, l'agent doit être formé à son fonctionnement et aux méthodes de traitement. Il doit aussi connaître les points de vérification obligatoires ainsi que les procédures de maintenance et d'entretien du matériel. Il doit prendre connaissance du manuel d'instruction, des consignes de sécurité et des protections à mettre en œuvre.

Avant chaque travaux de désherbage :

- Vérifier l'état du matériel : état de la bouteille de gaz et de ses fixations, état des flexibles et date de validité (généralement 5 ans après la date de fabrication indiquée), sertissage des tuyaux, état du chariot de transport, etc.
- Amener sur le chantier un extincteur à eau ou éventuellement un pulvérisateur à eau.

Sur le site du chantier :

- Examiner le lieu d'intervention pour repérer les risques (trous, dénivelés, voitures, végétaux secs, papiers, etc...). Si les éléments pouvant être à l'origine d'un départ de feu ne peuvent pas être enlevés, ne pas intervenir sur cette zone dangereuse.
- Délimiter et signaler la zone de travail. En cas de travaux en bord de route, installer une signalisation temporaire de chantier.



MÉTHODE DE TRAITEMENT

- Respecter les consignes de sécurité et la notice d'emploi de l'appareil.
- Allumer le brûleur avec précaution.
- Effectuer un bref passage au-dessus du plant, avec la lance tenue à 10-12 cm du sol.
- Avancer lentement et régulièrement sans faire d'arrêt.

Un test d'efficacité peut être effectué en pinçant la feuille entre le pouce et l'index. Si vous laissez une empreinte, c'est que les cellules du plant sont éclatées.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ DURANT LE DESHERBAGE THERMIQUE

- Ne pas utiliser à moins de 50 cm d'une façade ou d'une vitrine.
- Ne pas utiliser à moins de 2 m d'une voiture.
- Ne pas approcher des matières en plastique ou bois (clôture, poubelle, déchets, etc.). Ne pas approcher la flamme des tuyaux, de la bouteille ou de tout matériau combustible. Être extrêmement vigilant à proximité des haies végétales.
- Ne pas travailler à proximité du public. Ne jamais diriger la lance vers une personne.
- Ne pas travailler par grand vent, ni forte chaleur.
- Ne pas fumer, ne pas approcher de flamme ou de source de chaleur à proximité des tuyaux ou de la bouteille de gaz.
- Utiliser uniquement à l'air libre.

EN CAS DE DÉPART DE FEU

Fermer la bouteille de gaz et éloigner l'appareil du feu.

Intervenir pour éteindre le feu à l'aide de l'extincteur.

Appeler ou faire appeler les sapeurs-pompiers.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Le travail en binôme permet à l'accompagnateur d'attirer l'attention de l'utilisateur sur d'éventuel danger, d'évacuer des objets dangereux, d'interdire l'accès du public à la zone de travail, de déplacer le chariot et d'assurer la surveillance incendie. Il permet aussi d'alterner régulièrement les rôles et donc de limiter la pénibilité du poste.

En plus de la formation à l'utilisation des équipements, l'agent devra être sensibilisé aux risques encourus et savoir intervenir en cas de début d'incendie. Il devra également être formé aux gestes et aux postures appropriés.

Lors du transport, le désherbeur devra être systématiquement arrimé. Le stockage du matériel et notamment des bouteilles de gaz doit respecter les principes de sécurité afin d'éviter toute dispersion accidentelle ou risques d'incendie-explosion.

L'utilisateur devra être équipé :

- De vêtements de travail en coton, offrant de préférence une protection contre la chaleur et la flamme. Les matières en nylon ou synthétique doivent être prohibées.
- Des chaussures ou des bottes de sécurité contre les risques de brûlure.
- Des gants de protection contre la chaleur.
- Une protection auditive si l'appareil utilisé est bruyant.
- Un gilet de signalisation de haute visibilité, en cas de travaux sur voirie.

APRÈS LES TRAVAUX

Après les travaux :

- Purger le circuit de gaz : fermer le robinet de la bouteille, laisser brûler jusqu'à extinction de la flamme.
- Fermer le robinet du brûleur.
- Laisser refroidir le matériel avant de le ranger.

Veiller aussi à nettoyer régulièrement la machine et à brosser les brûleurs. Changer les flexibles abîmés ou arrivés à terme de validité.

Références